



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE
FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35a - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62
site : www.efb.rs/e-mail : efb.admi@efb.rs



PV du CE du 11/03/2026

Présents au Conseil d'établissement :

Représentants de l'administration : Mme Françoise LEROY, Proviseure ; Mrs Milan MARTINOVIC, Directeur exécutif ; Laurent PSALMON, CPE/Proviseur-adjoint, Zelimir VUKOVIC, Directeur du premier degré.

Représentant du poste diplomatique : M Thibault HAIOUN

Représentant des parents d'élèves : Mme Sophie DE LA MORINIÈRE ; Mme Alexandra KARADAREVIC.

Représentants du personnel enseignant du 1er et 2d degré : Mmes Claire DEMEL, Maya GOLJIC ; M Richard LUKAWSKI.

Représentants du Conseil de Gestion : Mme Anaïs DELBOSC, présidente et M Sébastien PALLUEL, trésorier.

Représentants des élèves : Pavle BESLAC, Hélène DJORDJEVIC et Eva GRBOVIC (vice-présidente du CVL)

Excusés : M Vasseur, chef du secteur Europe, représentant de l'AEFE, Mme Brune LIQUARD, Consule, M Eric GRASSER, conseiller consulaire, Mme STOCHITCH et Mme PETROFF, représentantes des enseignants, M DENIC, représentant des parents d'élèves, Mme Jelena KOJIC, représentante des personnels non-enseignants.

Vérification du quorum : sur 15 membres avec voix délibérative, 12 sont présents, la séance est ouverte à 17h06.

Le secrétariat de séance est assuré par Monsieur Lukawski.

La proviseure, Mme Leroy, souhaite la bienvenue à tous les participants.

I Adoption de l'ordre du jour

Madame Leroy demande l'ajout à l'ordre du jour de la validation du PV du Conseil d'école N°3, séance qui s'est tenue ce jour mercredi 11 mars.

Conditions du vote : 12 votants

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est adopté

II Adoption des procès-verbaux

La séance débute par l'adoption des procès-verbaux.

Le procès-verbal des conseils d'école N1, N2 et N3 sont présentés par M Vukovic :

PV du conseil d'école du 12/11/2025 :

Conditions du vote : 12 votants

Votants :12

Pour :12

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du Conseil d'école du 12/11/2025 est adopté

PV du conseil d'école du 11/02/2026 :

Conditions du vote : 12 votants

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du Conseil d'école du 11/02/2026 est adopté

PV du conseil d'école N°3 réuni en séance extraordinaire le 11/03/2026 :

Conditions du vote : 12 votants

Votants :12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention :0

Le PV du Conseil d'école du 11/03/2026 est adopté

PV du conseil d'établissement du 13/11/2025 :

Conditions du vote : 12 votants

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du Conseil d'établissement du 13/11/2025 est adopté

PV du Conseil d'établissement extraordinaire du 24/11/2025 :

Conditions du vote : 12 votants

Votants :12

Pour :12

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du Conseil d'établissement extraordinaire du 24/11/2025 est adopté

III- Point financier

Mme LEROY donne la parole à Monsieur Martinovic qui présente le budget 2026.

Le budget est à l'équilibre. L'augmentation des salaires de 150 euros nets de tous les personnels recrutés locaux est réalisée.

Hausse des coûts AEFE de 20% : pour paiement des droits de pensions des résidents et détachés.

Le Conseil de Gestion a validé une hausse des frais de scolarité de 6% pour l'année scolaire 2026-2027.

Depuis le 1 janvier toute la comptabilité des salaires est faite par l'EFB.

Budget 2025 profit prévu 4 801 euros et pour 2026 : 82 133 euros.

M. Martinovic répond aux questions ci-dessous.

1-Comment sont choisis les prestataires de contrats fournisseurs ? Quelle est la procédure des appels d'offres (de la publication à l'acceptation des offres)?

Les offres sont publiées sur notre site internet et nous contactons également les principaux acteurs du secteur concerné. Les propositions reçues sont ensuite centralisées et analysées, puis la commission financière se réunit afin d'examiner les dossiers et de retenir l'offre présentant les meilleures garanties sur les plans technique et financier.

2-Qu'est ce que la subvention AEFE pour l'équipement du futur établissement ?

Nous avons reçu 300 000 euros de l'AEFE pour le projet immobilier à l'hippodrome.

Nous les avons toujours.

3- A quoi correspondent les impayés ? Comment et selon quelles règles y a-t-il recouvrement des impayés? Les parents qui ont des impayés des années précédentes sont-ils admis à l'école et sous quelles conditions?

Dans la majorité des cas, nous parvenons à recouvrer les créances en engageant des procédures judiciaires. Les seuls cas complexes concernent les familles résidant à l'étranger, en l'absence de biens ou de numéro d'identification JMBG en Serbie, il est pratiquement impossible de les poursuivre.

Le CG a fait une exception pour deux familles, qui ont été acceptées malgré le non-paiement de leurs dettes de l'année précédente. Dorénavant, nous mettons en place la règle selon laquelle toutes les familles en retard de paiement ne seront pas admises au trimestre suivant.

4-Sur le tableau, à quoi correspondent une semaine de budget et un mois de budget ?

Le budget, établi en décembre pour l'année suivante, est suivi trimestriellement pour contrôler les dépenses et les revenus.

Comment et avec quelle périodicité sont surveillés les flux de trésorerie: avec quel logiciel? de manière hebdomadaire, mensuelle, annuelle?

Les flux financiers sont suivis à partir des relevés bancaires, car nous disposons de deux

comptes, un en dinars et un en euros. Les montants sont enregistrés dans un tableau Excel, où nous notons également les impayés. Nous vérifions ces données sur une base mensuelle afin de savoir de quel montant nous disposons jusqu'à la prochaine facturation et si nous serons en mesure de régler toutes les factures d'ici là.

5- Comment est calculée la contribution AEFE sur les droits de scolarité ? , selon quelles règles?

La PFC est de 6%. Elle est calculée sur la base du montant total des frais d'inscription.

6-Lors de la venue de M. Martin, lors de la réunion avec la cellule FC, il a été évoqué que l'AEFE nous doit environ 70 000 euros au titre de la FC. Où cette ligne apparaît-elle?

Elle n'apparaît pas car c'est une avance de trésorerie de l'école envers l'IRF. L'IRF nous rembourse 100 % des dépenses, donc l'opération financière est nulle.

7-Que recouvrent les termes « honoraires et sous-traitance »? Quels sont les sous-traitants? Avons-nous une externalisation de l'audit financier/ comment est effectué l'audit financier?

L'avocate, Interbilanz (Expert comptable) et l'informaticien.

Il n'y a pas d'audit financier au sein de l'école car notre chiffre d'affaires est inférieur à 500 millions de dinars. Nos comptes sont vérifiés par le cabinet d'expertise comptable en fin de chaque année.

8-Comment a été internalisée la gestion des salaires? Avec quel système comptable (logiciel)? Comment était-elle externalisée auparavant et depuis combien de temps?

Milica notre comptable a mi temps a repris la gestion des salaires. Nous utilisons le logiciel ABSOFT. Auparavant l'entreprise UNIJA gérait les salaires. Unija travaillait avec nous depuis 2018.

9-Concernant l'optimisation des amortissements: de quels amortissements s'agit-il? Comment sont-ils réalisés et optimisés: selon quelles règles et procédures? de manière linéaire, progressive, dégressive?

Nous amortissons notre matériel IT, les meubles et les Algeco. L'amortissement est calculé conformément aux réglementations en vigueur en Serbie et, dans les états financiers de l'entité juridique, il est présenté comme une charge de la période pour laquelle il est calculé. Nous utilisons l'amortissement linéaire.

L'amortissement cesse d'être calculé lorsque :

- l'immobilisation est entièrement amortie ;
- l'immobilisation est cédée de quelque manière que ce soit (vendue, mise au rebut, etc.)

- conformément à la norme internationale d'information financière IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (« Journal officiel de la République de Serbie », n° 92/2019), l'actif est classé comme actif détenu en vue de la vente.

-L'amortissement cesse sur la base d'une décision du directeur lorsque certains actifs figurent dans la base de données mais n'ont pas été constatés lors de l'inventaire

IV- Point ressources humaines

-Résultats de la campagne des détachés 2026 :

Deux postes étaient à pourvoir, un poste de PE et un poste d'enseignante en SES.

Les deux postes ont été pourvus, nous sommes en attente de leur détachement.

Sur le poste de PE ce sont 17 candidatures qui ont été étudiées en CCPL et sur le poste de SES ce sont 5 candidatures. Suite au désengagement du Professeur des écoles, le poste a été proposé au candidat suivant selon la liste établie en CCPL. La candidate positionnée en N°6 P a accepté le poste.

Deux postes étaient susceptibles d'être vacants, un en SPC et le poste de CPE avec missions d'adjoint au proviseur. 5 candidatures reçues sur le poste de SPC et 2 sur le poste de CPE, ces retours peu nombreux s'expliquent par le fait que les postes étaient susceptibles d'être vacants.

Madame Leroy souligne la qualité des échanges et du fonctionnement de la CCPL.

-Besoins en recrutement local pour la rentrée 2026 :

Pour la rentrée 2026, nous devons recruter un ou une enseignant(e) en Mathématiques, en Espagnol (15h), en Serbe, et un ou une Professeur(e) des écoles remplaçant(e).

La CPDL se réunira le mercredi 18 mars pour la mise en place d'un barème de sélection et la validation des annonces à paraître sur la plateforme Talents de l'AEFE (sauf pour le serbe relayée en local). Un poste en histoire est susceptible d'être vacant, une CPDL se réunira de nouveau au besoin.

Avis formé du CE :

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Avis favorable du CE pour le recrutement sur ces postes.

- Formation des personnels (modalités, thématiques)

Madame Leroy propose un retour sur la formation continue des personnels.

Axe majeur de professionnalisation des équipes, de renouvellement des pratiques pédagogiques et de l'accompagnement vers l'innovation.

Pour rappel : la CFC définit la politique de formation et le développement professionnel de l'ensemble des personnels de l'établissement, en respectant les orientations définies par l'Agence, le projet de Zone, le projet d'établissement. (AXE 2 objectif 2 et objectif 3)

Placée sous l'autorité du Chef d'établissement, toutes les catégories de personnels y sont représentées.

Elle se réunit au moins 3 fois par an. Cf PV du CE du 13/11/2025

Cette année l'EFB a bénéficié des AFE suivantes :

Propositions d'AFE par l'IRF

FORMATION ÉTABLISSEMENT	ACCEPTER
[Bel-EFB • 1D] AFE BELGRADE: Éducation musicale et chant choral + Visite PàP • Education musicale, développement du rythme (LEROY Françoise)	☒
[Bel-EFB • 2D] Accompagnement d'un PàP en histoire-géographie et animation disciplinaire et/ou inter-degrés	☒
[Bel-EFB] AFE enseignement et évaluation par compétences	☒
[Bel-EFB] Développer les usages du numérique au service des apprentissages / Enseigner les sciences au cycle 1/ Innover en APC	☒
[Bel-EFB] Education au Développement Durable (EDD)	☒
[Bel-EFB] Mettre en place une programmation cohérente en sport	☒

stage N°1 prévu fin mars

stage N°2 réalisé en Février Mme Jones

stage N°3 réalisé en début d'année par M Dogan

stage N°4 pas de formateur positionné à ce jour

stage N°5 prévu en Avril Mmes Laroderie et Aznar Pastor

stage N°6 réalisé en décembre M Deanaz

Deux collègues du secondaire et une collègue du primaire bénéficient d'un parcours de professionnalisation dispensé sur l'année alternant distanciel et 2 regroupements.

A signaler, de nombreux temps de formation se déroulent également en webinaire ce qui facilite l'accès de tous à la formation et limite les absences. Pour autant, cela ne remplace pas les formations en présentiel.

La mutualisation se fait selon différents canaux, au primaire dans les réunions dédiées, au secondaire, ce peut être durant l'année, en réunion de concertation en équipe disciplinaire, en conseils d'enseignements, ou encore par un partage de documents.

Cette mutualisation est à amplifier notamment dans l'inter degré.

La CFC s'est réunie le 10 mars pour étudier les besoins émis par les personnels.

-Quotité horaire des enseignants de langues au 1^{er} degré

Les collègues de langues recrutés locaux qui enseignent sur le premier degré ont demandé au CE de juin 2024, la révision de la quotité horaire de leur service.

Jusqu'à ce jour, leur service était aligné sur celui des professeurs des écoles.

Le service des enseignants de langue recrutés locaux du secondaire est aligné sur celui des professeurs de collège et lycée soit une quotité horaire de 18h pour un temps plein.

Les collègues demandaient une harmonisation de leurs services sur une quotité de 18h quel que soit le niveau d'enseignement en se conformant au droit local serbe.

En Serbie, les professeurs de langues ont une quotité horaire de service égale quel que soit le niveau d'enseignement.

Pour rappel, en France il n'existe pas de poste d'enseignant de LV au premier degré, les PE étant habilités à enseigner l'anglais.

Ces dernières années, les pratiques évoluent au sein du réseau, le sujet a été l'objet d'échanges pour l'EFB l'an passé avec la formatrice de LV Mme Gambini, qui nous invitait à tendre vers, et cette année avec M Houdoin dans le cadre de la visite d'homologation.

Afin de se mettre en conformité sur ce sujet, la répartition des services de la rentrée scolaire 2026-2027 prendra en compte cet élément et les collègues de langues auront un service basé sur une quotité horaire de 18h semaine devant élèves pour un temps plein quel que soit le niveau d'enseignement.

C'est une mesure importante de reconnaissance du travail de préparation effectué, les collègues de LV ayant comme au secondaire plusieurs niveaux de classes en charge.

Ce changement aura un impact modéré financièrement mais apportera un plus qualitatif au bénéfice des élèves.

Les représentantes syndicales du Snuipp ont sollicité une compensation pour les collègues concernées sur l'année scolaire 2025-2026.

Un arbitrage a été demandé au Conseil de gestion car la DGH de l'année scolaire 2025-2026 a été construite bien en amont de cette décision.

Une réorganisation des services au 3ème trimestre a été validée, sans modifier les emplois du temps des classes, en augmentant le volume horaire de Maria Dimitrijevic jusqu'à la fin de l'année scolaire, diminuant ainsi les services de Mmes Bilic, Jovanovic et Loncar.

V Vie de l'établissement

-Calendrier scolaire 2026-2027 :

Rappel de la circulaire de cadrage et de la procédure de préparation puis de validation.

Présentation des trois versions avec les avantages et les inconvénients de chacune.

Deux jours de cours supplémentaires doivent être proposés en compensation des jours de vacances supplémentaires en période de Noël.

Madame Leroy propose de mettre au vote la version 1 de 910h sur 175 jours et la version 3 de 918h sur 177 jours.

La version 2 de 922h sur 177 jours n'est pas soumise au vote. Le Conseil d'école s'est prononcé défavorablement sur cette version au regard des congés d'hiver qui ne permettraient pas de maintenir deux semaines de repos aux enfants.

Cette version sera réévaluée si nécessaire selon les directives de notre IEN.

Version 1

Votants : 12

Pour : 5

Contre : 7

Abstention : 0

Version 3

Votants : 12

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 4

-Voyages pédagogiques

Madame Leroy donne la parole à Monsieur Psalmon qui présente les bilans des deux voyages pédagogiques :

Deux voyages pédagogiques ont été conduits au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026, témoignant l'engagement des équipes enseignantes.

Le premier, organisé à Rome du 16 au 20 novembre 2025 sous la responsabilité de Mme Kadic Cassano et M. Bonolas, a réuni des élèves de troisième (italianisants et latinistes) et de seconde (italianisants). Ce séjour a permis d'ancrer dans le réel les apprentissages conduits en classe, à travers la découverte des grands sites archéologiques et artistiques de la ville — Colisée, Forum Romain, Vatican — tout en offrant aux élèves l'occasion de pratiquer la langue italienne en situation authentique. Le bilan est très positif : l'implication des élèves et l'impact sur la réussite sont évalués à bon, l'impact sur le climat scolaire à excellent. La seule difficulté signalée tient à la fatigue générée par le rythme soutenu des visites. Ce projet, conçu pour s'inscrire dans la durée, a vocation à se pérenniser tous les deux ans afin que chaque génération d'élèves puisse en bénéficier.

Le second voyage a conduit les élèves de première BFI à Athènes, du 27 novembre au 1er décembre 2025, dans le cadre d'un MUN organisé au lycée franco-hellénique et à l'Institut français d'Athènes, sous la responsabilité de Mme Stochitch et M. Lukawski. Pendant trois jours de débats menés dans les deux langues, les élèves ont travaillé leurs compétences oratoires et leur capacité d'analyse de questions géopolitiques contemporaines, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance au réseau AEFE. Les trois critères d'évaluation — implication, climat scolaire et réussite — sont cotés excellents, sans aucune difficulté signalée. Ce bilan ouvre deux pistes de réflexion pour les années à venir : l'organisation d'un MUN au sein même de l'EFB, et une éventuelle reconfiguration du format du voyage. 3 élèves ont été primés.

Ces deux expériences illustrent la capacité de l'établissement à articuler ambition pédagogique, ouverture sur le monde et appartenance au réseau des lycées français à l'étranger.

-pour information, présentation de la convention Mathsenjeans . La convention a été signée et permet à nos élèves de pouvoir participer au congrès qui se déroulera à DRESDE du 13 au 15 avril 2026 avec M Dogan.

-pour information, point d'organisation du séjour au ski du premier degré par Monsieur Vukovic

Le voyage pédagogique va se dérouler dans la station de Val-Cenis, dans les Alpes française. Il impliquera 33 élèves (25 CM2 et 8 CM1) ainsi que 4 accompagnateurs. Il est financé entièrement par les familles qui y participent à hauteur de 1000€ par enfant.

Le départ se fera le dimanche 15 mars au matin, pour un retour le vendredi 20 mars le soir.

Le trajet s'effectuera en avion jusqu'à Milan, puis en bus jusqu'à Val-Cenis.

L'équipe logera dans un centre UCPA, spécialisé dans l'accueil de groupes scolaires.

Sur place, les enfants bénéficieront de 20 heures d'enseignement du ski.

Ce projet s'inscrit dans les 4 axes du projet d'école, et vise entre autres une immersion en langue française.

Débat sur le mode de sélection des élèves de CM1 (difficultés en langue française)

Ce séjour s'inscrit dans le lancement d'un projet pluriannuel en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques de 2030 qui se dérouleront en France.

-Pour vote : Jeux de la ZESE à Bucarest (sous réserve retour de notre professeur d'EPS M Savcic)

Montant maximal demandé aux familles: 600 euros.

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

-Point dispositif ADN Mobilité :

M Psalmon présente un point sur l'organisation du dispositif ADN mobilité 2025-2026

Deux élèves participent au dispositif ADN-Mobilités

-Laura ROUSSEAU-PETROFF sera au lycée Giono de Turin du 01/03 au 29/03 et nous accueillerons son binôme Ambra FARA du 05/04 au 03/05

-Maksim TESIC sera au lycée français international de Murcia (Espagne) du 01/03 au 04/04 et nous accueillerons son binôme Alejandro DE TORRE GARCIA du 04/05 au 07/06

Nous organiserons un petit moment d'accueil et photo à leur arrivée.

-Mise en œuvre du nouveau Projet d'établissement 2025-2028, point d'étape

Madame Leroy donne la parole à Monsieur Psalmon

Validé en conseil d'établissement, notre PE entre cette année dans sa phase opérationnelle. Le recensement des projets pédagogiques témoigne d'une belle mobilisation collective : 62 projets portés par des enseignants de tous les degrés, de la maternelle à la terminale, couvrant l'ensemble des disciplines.

L'analyse axe par axe révèle un véritable engagement de la part des équipes. L'Axe 4 sur l'identité internationale et l'Axe 2 sur l'excellence sont les plus représentés. L'Axe 3 sur l'engagement citoyen est bien illustré, notamment à travers les partenariats locaux — Institut français, Cinémathèque, école américaine et allemande— et les projets mémoriels et environnementaux. L'Axe 1 sur le bien-être est celui qui nécessite le plus de vigilance : les actions existent, mais elles ne sont pas encore suffisamment identifiées et formalisées comme telles.

Quatre chantiers prioritaires se dégagent pour l'année à venir. Le premier est la formalisation du dispositif pHARe dans le recensement, avec des indicateurs mesurables. Le deuxième est l'ouverture d'un travail collectif sur l'utilisation raisonnée de l'intelligence artificielle, objectif inscrit dans notre PE qui n'a pas encore de traduction pédagogique concrète. Le troisième est la mise en place du festival annuel des langues et cultures, ambition explicite de l'Axe 4. Le quatrième, est le renseignement systématique des indicateurs de réussite pour chaque projet, condition indispensable à une évaluation à l'échéance 2028.

Monsieur Vukovic présente le projet pour la semaine olympique avec la venue à l'EFB de lutteurs de la Réunion (en échange ERASMUS avec une école serbe)

A la rentrée des vacances de mai, une équipe de 20 lutteurs de la section sportive du collège Joseph Hubert va nous rendre visite. Il y aura au programme des démonstrations de lutte, des séances d'initiation à ce sport ainsi que des échanges entre nos élèves et ces athlètes.

L'intitulé de leur projet ERASMUS est "le sport au service des apprentissages".

-Parcours éducatifs (focus Parcours avenir)

Madame Leroy donne la parole à Monsieur Psalmon. Le Parcours Avenir fait l'objet d'un investissement collectif et les résultats sont encourageants.

En cinquième et en troisième, le forum des métiers constitue un temps fort de sensibilisation aux parcours professionnels.

Pour les élèves de troisième, cette démarche se prolonge par une action interdisciplinaire originale (capsule temporelle) : en arts plastiques, ils réalisent une représentation de soi avant de rédiger une lettre personnelle articulée autour de trois thèmes de projection. Ce courrier sera cacheté et conservé jusqu'à la classe de terminale.

En seconde, Mme Peyronel assure des heures dédiées à la découverte des métiers et des formations, posant ainsi les fondations d'une réflexion progressive sur l'orientation.

En terminale, le travail s'est considérablement intensifié grâce à des séances régulières d'accompagnement assurées par la professeure principale Mme DELBREIL, auxquelles s'ajoutent les heures PRIO animées par Mme VESIC et M. PSALMON. Ce suivi rapproché, nourri de nombreux entretiens individuels, commence à porter ses fruits : on observe des choix d'orientation plus mûrs et plus diversifiés, avec notamment un intérêt accru pour les filières IUT.

Pour autant, des marges de progression demeurent : il conviendrait désormais de déployer le Parcours Avenir sur l'ensemble des niveaux de manière cohérente et de mieux identifier les articulations possibles avec les différentes disciplines, afin que l'éducation à l'orientation ne repose plus seulement sur quelques acteurs engagés, mais devienne un véritable projet d'établissement partagé.

Point PARCOURSUP

33 élèves de TA inscrits, tous ont formulé des vœux .

Formations les plus demandées : licence de droit, école de commerce, management ou éco-gestion.

Autres: Psychologie, sciences de l'éducation, électronique-mécanique, Arts, architecture, écoles d'ingénieurs, maths-informatique, Maths-physique , PASS ou LAS.

Madame Leroy remercie Madame Delbreil PP de la classe de TA pour le suivi des élèves avec l'appui de M Psalmon et de Sanéla.

-Point actions du CVC et CVL

La parole est donnée à la vice-présidente du CVL qui présente les actions menées depuis la rentrée et le programme de la semaine internationale des droits des femmes : journée contre de mobilisation contre le harcèlement scolaire , action solidaire avec la princesse Catherine, échange de cadeaux (secret santa) pour les lycéens, EQUITY WEEK : intervention de Madame l'Ambassadrice le 12 mars devant les élèves de 1ère et intervention de la directrice de la CCI semaine prochaine.

-Organisation des examens et révisions de fin d'année :

Madame Leroy donne la parole à Monsieur Psalmon.

Classe de troisième – Diplôme National du Brevet

Les élèves de troisième se présenteront à l'oral du DNB le 29 mai 2026, avant d'aborder les épreuves écrites les 18 et 19 juin 2026.

Classe de première – Épreuves Anticipées de Français

Les deuxièmes EAF blanches sont programmées les 15 et 16 mai 2026, afin de préparer les élèves dans les meilleures conditions aux épreuves officielles. L'écrit de français se déroulera le 8 juin au matin, tandis que l'épreuve de mathématiques aura lieu le même jour à 14h30. Les oraux de français se tiendront du 22 au 26 juin 2026, pour une publication des résultats des EAF fixée au 3 juillet.

Classe de terminale – Baccalauréat

Le calendrier du baccalauréat s'étend sur plusieurs mois. Le bac blanc se déroulera du 14 au 17 avril, suivi du troisième CCF d'EPS le 22 avril. Les ECE de physique-chimie auront lieu entre le 18 et le 22 mai, et les oraux de LLCER Anglais entre le 2 et le 4 juin. Les épreuves terminales débiteront avec la philosophie le 9 juin, suivie des épreuves de spécialité les 10

et 11 juin. Le Grand Oral se tiendra du 15 au 19 juin. Les résultats du premier groupe seront publiés le 26 juin ; les oraux de rattrapage du second groupe se dérouleront le 30 juin, pour une publication des résultats définitifs le 1er juillet.

Pour les révisions : même principe que l'an passé, la direction souhaite avec les équipes pédagogiques accompagner le plus possible les élèves dans leurs révisions et préparation aux épreuves avec un emploi du temps remanié mettant l'accent sur les disciplines des épreuves.

VI Rentrée 2026

-Campagne des nouvelles inscriptions

La campagne a débuté le 09 février, à ce jour (11/03) ce sont 17 nouveaux dossiers qui sont enregistrés.

- 6 Dossiers en cours de traitement (envoyés par les familles) (2 maternelle, 3 élémentaire, 1 collège)
- 11 Dossiers initialisés (début de saisie des familles) (1 maternelle, 4 élémentaire, 3 collège, 3 lycée)

Le suivi des inscriptions est essentiel pour préparer la rentrée prochaine et arrêter la structure, notamment en maternelle

JPO maternelle

La parole est donnée à Monsieur Vukovic.

Celles-ci se dérouleront le vendredi 03 avril au matin. Le service de communication de l'école se chargera de diffuser l'information 15 jours avant.

Il y aura un temps de présentation de notre système éducatif et de ses spécificités, suivi d'une visite des locaux et d'un passage par les classes.

Nos effectifs actuels de moyenne section sont faibles et nous espérons recevoir de nombreuses inscriptions d'ici la fin de l'année scolaire afin de pouvoir maintenir notre fonctionnement actuel.

Les inscriptions aux nouvelles familles sont déjà ouvertes depuis le 09 mars dernier.

-Campagne des réinscriptions

La campagne est ouverte depuis ce lundi 09 mars et jusqu'au 15 mai.

Rappel de l'importance pour les familles d'informer l'équipe de direction et le secrétariat de scolarité, de tout retour en France au regard des calendriers spécifiques à chaque académie.

VII Questions diverses

Pas de question diverse.

-Madame Leroy partage un retour non exhaustif de la visite d'homologation du 18 et 19 février. La notification du Ministère de l'Éducation nationale est attendue fin juin, début juillet.

-Monsieur Vukovic tient à féliciter encore une fois nos professeures de serbe, Mme Angelina Djordjevic et Mme Milica Jurisic pour l'édition de leur livre de serbe langue étrangère. Un reportage a été tourné dans les locaux de la RTS, et celui-ci sera bientôt disponible sur le site de l'école. Nous nous félicitons de compter ces deux enseignantes parmi notre équipe.

Nous félicitons également Mme Kunej pour l'organisation du DELF scolaire dans les locaux de l'EFB.

Cet examen a réuni nombre de nos élèves:

11 élèves pour le niveau A2

11 élèves pour le niveau B1

15 élèves pour le niveau B2

Pour les élèves du primaire, madame Kunej a organisé une préparation durant 5 semaines sur la pause méridienne. Le taux de réussite pour les élèves de l'EFB est de 100%.

Madame LEROY remercie l'ensemble des participants

Fin de la séance à : 19h43

M. Lukianov
